

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2011

- BUDGET PRIMITIF 2011 – COMMUNE

M. Groh, Adjoint délégué aux Finances, après avoir expliqué les grandes lignes de la réforme des impôts locaux, procède à une présentation détaillée du projet de budget 2011.

Voir article en annexe.

Celui-ci s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT	opérations de l'exercice 2011	restes à réaliser	résultat reporté 2010	cumul section 2011
DEPENSES	2 210 000.00 €			2 210 000.00 €
RECETTES	1 808 501.90 €		401 498.10 €	2 210 000.00 €
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	848 000.00 €	922 000.00 €		1 770 000.00 €
RECETTES	848 000.00 €	355 000.00 €	405 185.80 €	1 770 000.00 €
RECETTES affectation 1068			161 814.20 €	
TOTAL DU BUDGET				
DEPENSES	3 058 000.00 €	922 000.00 €	0.00 €	3 980 000.00 €
RECETTES	2 656 501.90 €	355 000.00 €	968 498.10 €	3 980 000.00 €

- TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2011

La suppression de la Taxe Professionnelle et l'instauration de la Contribution économique territoriale (CET) conjuguées à une redistribution de l'ensemble de la fiscalité locale entre niveaux de collectivités ont profondément modifié le paysage des impôts locaux en 2011.

Suite aux informations fiscales reçues des services de l'Etat fin mars 2011, après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE pour 2011 de fixer les taux des taxes d'imposition locale ainsi qu'il suit :

		% d'augmentation par rapport à 2010
TAXE D'HABITATION	15,50%	+ 1,5%
FONCIER BATI	14,39%	+2%
FONCIER NON BATI	41,81%	+ 1,5%
CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)	15,89%	+ 1,5%

- TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2011

Considérant la base d'imposition prévisionnelle notifiée par les services de la Préfecture : 2 358 586 euros et le produit attendu par la Commune pour équilibrer ce service : 178 000 euros, accord unanime pour fixer le taux de la taxe pour l'année 2011 à 7,55% soit 0,39% de moins qu'en 2010.

- VERSEMENT DE SUBVENTIONS 2011

Vu la demande de subvention de l'association SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE (groupe de Neauphle - Thoiry) à laquelle sont adhérents des enfants mareillois, accord pour verser une subvention de cent cinquante euros.

– QUESTIONS DIVERSES

- ☛ RITMY : accord pour verser une participation de 520 euros à l'association "Rencontres Intercommunales pour la Musique en Yvelines" qui organise deux fois par an des concerts à l'église.
- ☛ SILYA (Syndicat Intercommunal du LYcée d'Aubergenville) : Le Conseil décide de s'associer à la démarche du SILYA en soutenant l'action du conseil syndical afin de protester contre l'attitude de la Région Ile de France refusant le versement d'une contribution financière pour la mise à disposition des installations sportives aux élèves du lycée Van Gogh .Il est prévu une manifestation d'élus devant le lycée le 2 mai 2011 et la fermeture du complexe sportif aux professeurs et élèves du lycée pour une période indéterminée .
- ☛ Projet de construction du nouvel hôpital à Chambourcy : Le Conseil soutient la démarche du conseil syndical qui entend protester contre la décision de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de stopper le projet de construction du nouvel hôpital à Chambourcy ou bien de l'accepter mais avec seulement une capacité d'accueil de 500 lits ce qui est très insuffisant.

Il est rappelé qu'un compte-rendu intégral est affiché sur les panneaux officiels, consultable en mairie et sur le site internet de la mairie : www.mareil-sur-mauldre.mairie.com.